ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Sixième District.

Avenue Louisiane, entre les rues Bud Robert, son et Magnolia.

(Ile) borné par la rue Delachaise.

Ligne T. Mig vs John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,711 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile bornée par l'avenue Louisiane, Delachaise, Bud Robertson et Magnolia, désigné comme lot vingt-six, de l'Ilet deux, comme il est désigné sur un plan de F. H. Waddill C. E. daté du 12 avril 1909, une copie photo-gravure de cela est annexé à l'acte de vente enregistré dans le procès ci-dessus d'après ledit plan, le dit lot mesurant trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. Fernandez, avocat pour le demandeur.

23 mars—25—avril 1 8 15 22 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Vaste et de Valeur du Premier District

PORTANT LE NUMERO MUNICIPAL 1128 AVENUE TULANE,

Entre les rues Rempart et Bassin, (carré borné par la rue Gravier.)

Eugène Braquet vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,820 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Communs maintenant Avenue Tulane, Gravier, Rempart et Bassin, désigné comme terrain No Deux et mesurant trente-un pieds, neuf pouces et cinq lignes de façade rue Communs, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.

8 avril—8 15 22 29—mai 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Consistant d'une double cottage neuf, 5 chambres et bain de chaque côté, gas et électricité, "sewerage & water connections".

Portant les Nos municipaux 2750 et 2752 rue Marengo, entre Magnolia et Clara.

William Andrew Collins vs Frank H Rawlins

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2750 et 2752 rue Marengo et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou, en quelque sorte en font partie, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 037 borné par les rues Marengo, Milan, Magnolia et Clara, lequel dit lot de terre est désigné par la lettre E sur un devis et certificat d'arpentage dressé par R. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 5me jour de juin 1907, d'après lequel devis et certificat d'arpentage, ledit lot E, commence à une distance de quatre vingt cinq pieds du coin des rues Marengo et Clara, et mesurant trente trois pieds de face à ladite rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. E. Bailey, avocat pour le demandeur.

18 mars—18 23—avril 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 819 rue Forstall, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Louisiana Glass and Mirror Works vs C. L. Guichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 78,931—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre et améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le Troisième District, bornés par les rues Forstall, Lizardi, Dauphine et Bourgogne, Nos 18 et 19, devis de D. E. Seghers, annexé à un acte de vente à James Boyce pardevant Charbonnet, notaire, le 11 août 1890, d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 18, vingt-six pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur cent seize pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 19, et cent seize pieds sept pouces et sept lignes sur la ligne du fond des lots Nos 14, 15, 16 et 17 et vingt-six pieds sept pouces et trois lignes dans le fond et contigu au lot No 19 dans le fond sur ledit plan de Seghers, et le lot No 19 mesure vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Forstall sur cent seize pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 20, cent seize pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 18 et d'une largeur dans le fond de vingt-six pieds sept pouces et une et une demi-lignes et contigu au lot No 9 dans le fond sur ledit plan de Seghers.

Etant la même propriété acquise par C. L. Guichard de la Mutual Building and Homestead Association, par acte pardevant Chas C. Hebentlach, le 15 janvier 1906, livre des transferts 107, folio 300, livre d'hypothèques 913, folio 405.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

S. F. Gautier, avocat pour les demandeurs.

18 mars—18 19 25—avril 1 8 15 20 21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mateo Pericich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,985—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent de avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par G. Simon Pericich, administrateur de cette succession ne devraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — James Wilkinson, avocat.

7 avril—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Valmont, entre les rues Magazine et Constance.

James H. Maloney vs Mme Hattie M. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,084. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Constance et Laurel, désignés comme terrains Trois et Quatre, mesurant chacun vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour la demanderesse.

15 avril—15 22 29—mai 5 12 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue St Patrick, entre les rues St Pierre et Toulouse.

Eureka Homestead Society vs Mme Collins Brouste, veuve de Hippolyte Foucher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,806—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 603, borné par les rues St Pierre, St Patrick, Olympia et Toulouse, lequel lot est désigné par le No six, sur un plan, dressé par Charles O. de l'Isle, ingénieur civil, daté du 18 février 1907, annexé à un acte passé pardevant Andrew M. Buchman, notaire, le 27 avril 1907, de Mme Madeline Ansemau à Eugène V. Ansemau, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour la demanderesse.

24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

"Formant l'encoignure des rues Louisa et Derbigny.

(Ilet borné par les rues Piété et Romain)

Francis D. Charbonnet Jr vs Henry D. Corbin

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 92,630—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon y appartenant, situé dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 789 borné par les rues Louisa, Roman, Piété et Derbigny ou Prospère, et mesurant deux cent trente cinq pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur et façades de cent dix huit pieds à la rue Derbigny ou Prospère, formant l'encoignure des rues Louisa et Derbigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. A. Charbonnet, avocat pour le demandeur.

11 mars—11 18 25—avril 1 8 13 14

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation of Peoples Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 89,305 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) peuvent en avoir), pour lesquelles le compte provisoire présenté par George Maller, J. J. Egloff et J. W. Frantz Meyer, commissaires liquidant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas H. Oglesberger, avocat.

9 avril—9 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1220 rue Monroe, entre les rues Plum et Oak.

The People's Homestead Association vs Henry Roth

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,764 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 143 (autrefois l'Ilet No 50) vieux plan) borné par les rues Monroe, Eagle (autrefois Maryl, Plum et Oak (autrefois Quatrième), lesdits lots sont désignés par les numéros vingt trois et vingt quatre ils sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant le recorder de la Paroisse de Jefferson le 24ème jour d'août 1865, étant une vente à Theo Eulers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

1er avril—1 8 15 22 29—mai 5.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Formant le coin des rues N. Derbigny et Manual.

(Ilots (Ilet borné par les rues Japonica et N. Roman.)

William W. Wall vs Fred. Smalts—Procès No 91,704

H. H. Marr vs Fred. Smalts—Procès No 91,480

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'Ilet No 603, Troisième District, borné par les rues N. Derbigny, Manuel (autrefois Emily), Japonica (autrefois Matilda) et N. Roman, ladite portion de terre forme le coin des rues Nord Derbigny et Manuel et mesure soixante pieds de face sur la rue N. Derbigny par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Manuel et entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par achat par Fred. Smalts de la American Homestead Company" par acte pardevant P. D. Charbennet, notaire, le 21 septembre 1909, et enregistré dans le bureau des aliénations, livre 228 folio 740

Saisis dans les affaires ci-dessus respectivement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. H. Marr, avocat pour William W. Wall, William W. Wall, avocat pour H. H. Marr.

18 mars—18 25 —av 1 8 15 20 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—S. H. Fitzpatrick Sont vs L. A. Roy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 43,037. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Division C, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte des rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 19 avril 1910, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assorties, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré au mon bureau. — Conditions: Comptant. — WM. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — G. Fernandez Jr, avocat pour les demandeurs.

6 av—8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE

The Barber Asphalt Paving Company vs Propriétaire Inconnu.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Division G—No 42,162 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique en face de la porte de la maison de cour, 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1910, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre triangulaire sur le côté du lac de la rue Dorgenois, située dans l'Ilet 1302, Troisième District, borné par les rue Dorgenois, D'Abadie, Aubry et Roussalin, mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois, commençant à un point à vingt pieds du coin des rues D'Abadie et Dorgenois et courant trente pieds sur la rue Dorgenois vers la rue Aubry, sur une profondeur sur le côté la plus rapprochée de la rue D'Abadie de soixante-dix pieds plus ou moins et une profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Aubry de soixante sept pieds plus ou moins, laquelle dite ligne de côté de soixante sept pieds plus ou moins converge et rencontre la ligne de côté de soixante-dix pieds plus ou moins à un point dans ledit ilet situé à vingt pieds de la rue D'Abadie et soixante-dix pieds plus ou moins de la rue Dorgenois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

WM J. BRADY,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

Thilborger & Duffy, Avocats pour la demanderesse.

18 mars—18 25—av 1 8 15 19

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.